

**RAPPORT DE LA DIX-NEUVIÈME RÉUNION
DE LA COMMISSION**
(Hobart, Australie, du 23 octobre au 3 novembre 2000)

OUVERTURE DE LA RÉUNION

1.1 La dix-neuvième réunion annuelle de la Commission pour la conservation de la faune et la flore marines de l'Antarctique s'est tenue à Hobart (Tasmanie, Australie), du 23 octobre au 3 novembre 2000. Le secrétaire exécutif transmet les excuses du président, A.E. Muthunayagam qui, en raison de circonstances imprévues, ne peut être présent à l'ouverture de la réunion. Vladimir Brukhis (Russie), vice-président, assume la présidence et ouvre la réunion.

1.2 Le président de la Commission ne reprend ses fonctions qu'une fois les deux premières questions à l'ordre du jour traitées.

1.3 Vingt-deux des 23 États membres de la Commission sont représentés : Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Belgique, Brésil, Chili, Communauté européenne, République de Corée, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Inde, Italie, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Fédération russe, Suède, Ukraine et Uruguay. La Pologne n'est pas représentée.

1.4 Les autres parties contractantes, la Bulgarie, le Canada, la Finlande, la Grèce, la Namibie, les Pays-Bas et le Pérou, étaient invités à assister à la réunion à titre d'observateurs. La Bulgarie, les Pays-Bas, la Namibie et le Pérou y sont présents à ce titre.

1.5 La Coalition sur l'Antarctique et l'océan Austral (ASOC), la Commission pour la conservation du thon rouge du sud (CCSBT), la Commission internationale baleinière (CIB), la Commission interaméricaine de thon tropical (CITT), la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA), la Commission océanographique intergouvernementale (COI), le Comité pour la protection de l'environnement (CPE), la Commission des pêches de l'océan Indien (CPOI), la Commission du Pacifique Sud (CPS), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Agence des pêches du Forum (FFA), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Comité scientifique pour la recherche antarctique (SCAR), le Comité scientifique sur la recherche océanique (SCOR) et l'Union mondiale pour la nature (UICN) ont été invités à assister à la réunion en tant qu'observateurs. L'ASOC, la CIB, le CPE, la FAO, le SCAR, le SCOR et l'UICN y sont représentés.

1.6 Le Belize, la Chine, l'île Maurice, le Panama, le Portugal, les Seychelles et le Vanuatu, pays reconnus pour l'intérêt qu'ils portent à la pêche ou à la vente de *Dissostichus* spp., ont été invités à assister à la réunion en tant qu'observateurs,

conformément aux paragraphes 16.2 et 16.5 de CCAMLR-XVIII. L'île Maurice est représentée.

1.7 La liste des participants figure à l'annexe 1 du présent rapport et la liste des documents présentés à la réunion, à l'annexe 2.

1.8 Le vice-président accueille tous les membres et présente son Excellence, Sir Guy Green, Gouverneur de la Tasmanie.

1.9 Sir Green accueille chaleureusement tous les délégués et leur souhaite la bienvenue en Tasmanie. Dans son discours, il rappelle que la campagne d'évaluation synoptique du krill de la zone 48 (campagne CCAMLR-2000) effectuée en janvier et début février 2000 par les États membres de la CCAMLR est un accomplissement scientifique très important. Cette campagne d'évaluation a recueilli un jeu de données unique permettant au Comité scientifique et à la CCAMLR d'effectuer une évaluation de l'état du krill fondée sur d'excellentes informations. Elle a également apporté une contribution importante au corpus des connaissances scientifiques en général.

1.10 Il reconnaît les inquiétudes largement répandues que soulève la capture accidentelle d'oiseaux marins, notamment d'albatros et de pétrels, et note la participation de la CCAMLR à une réunion visant à élaborer un accord sur la conservation de ces groupes. Il suggère que grâce à son rôle unique et à sa réputation, la CCAMLR est fort bien placée pour apporter des contributions importantes à l'élaboration d'un accord et d'un plan d'action.

1.11 Sir Green note que la révision du Système de documentation des captures de *Dissostichus* spp. (SDC), établi l'année dernière, s'avère une question des plus importantes pour la réunion de CCAMLR-XIX. Il admire l'approche résolue et pratique de la CCAMLR en ce qui concerne la mise en œuvre du système, notamment en cherchant à obtenir la coopération des Parties non contractantes.

1.12 Pour clôturer son discours, sir Green souhaite aux délégués la réussite de leur réunion et espère que celle-ci sera fructueuse.